

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

La question de l'eau

Pascal Pommereul—SP 35

L' eau, un bien précieux.

En 1974, René Dumont, premier candidat écologiste aux élections présidentielles prédisait que nous allions rapidement manquer d'eau. 50 ans après, le problème se concrétise. Mais manquons-nous vraiment d'eau ?

La quantité d'eau sur terre n'a pas varié depuis 3 milliards d'années. L'eau salée contenue dans les océans en représente 97% et l'eau douce moins de 3%. Si la neige et les calottes glaciaires stockent 69% de cette eau douce, l'eau disponible pour les humains contenue dans les lacs, rivières et surtout nappes phréatiques représente moins de 1% de l'eau totale. Il tombe 512 milliards de m³ d'eau en France et 60% repart sous forme d'évaporation par les végétaux et le sol. En 2017, 32 milliards de mètres cubes d'eau ont été prélevés en France, dont 80 % dans les eaux de surface. 50 % sont destinés au refroidissement des centrales électriques, 17 % à l'eau potable, 9 % à l'agriculture, 16 % aux canaux de navigation et 8 % à l'industrie. Le reste s'écoule dans la mer et les nappes souterraines*.

L'agriculture, grande consommatrice d'eau ? En quelle quantité ? Et d'où vient t'elle ? S'il faut 600l d'eau pour produire 1 kg de blé et 1000 à 10000l pour 1 kg de viande de bœuf, tout dépend de la méthode culturale et de l'alimentation des animaux. En effet les cultures irriguées représentent moins de 10% des cultures françaises ; la grande majorité pousse grâce à l'eau du ciel. Localement, la constitution de réserves qui se remplissent l'hiver avec l'eau des rivières qui part à la mer pourrait-elle s'envisager ? Doit-on en débattre dans notre association dans la mesure où nous intervenons dans des systèmes divers et variés susceptibles d'irriguer ?

Quoiqu'il en soit le débat fait rage dans la société. Une chose est sûre, le cycle se modifie et les cultures de printemps subissent plus souvent les aléas du climat. En production de légumes, une pousse décalée par une anomalie météo perturbe fortement le marché et les prix de vente. Dans un monde en changement, s'adapter, repenser sa stratégie demande du temps, de l'argent, des compétences. Les plus fragiles seront les premiers à en subir les conséquences.

A Solidarité Paysans nous intervenons souvent en pompiers quand le mal est déjà installé. Nous sommes parfois sollicités pour des avis sur l'orientation de l'exploitation. Nous sommes alors confrontés à des interrogations : prévenir vaut sans doute mieux que guérir mais avec quels moyens ? Il nous faut poursuivre le développement des partenariats avec d'autres organismes pour proposer des accompagnements aux changements de pratiques.

Inventer, penser des systèmes plus résilients permettrait d'anticiper les problèmes. Le changement climatique et la gestion de l'eau n'ont pas fini de rajouter des difficultés à celles déjà existantes en agriculture.

* Source : données études statistiques 2021, ministère de la transition écologique.

Juillet 2023

N° 79

Dans ce numéro :

Edito : P 1

La question de l'eau
Pascal Pommereul

Pages centrales P 2

Témoignage
Annie Le Mercier
Jean-Maudez Laudren

Point sur les TAE
Bruno Servel

Formation animateurs P 3
Marine Malandain

AG SP National
Bruno Servel

Dernière page P 4

AG National suite
Intervention à la CIAP
Anne-Marie Morin
Anne-Yvonne Henot

Animation du Chêne
Vert
Pascal Pommereul

Solidarité Paysans de Bretagne
17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor
93, bd Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen
32 rue Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone:02 96 24 58 49

Collège Morbihan
Cité de l'agriculture—Bureau 71
12 av Borgnis Desbordes—BP398
56009 Vannes
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine
17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère
Hôtel d'Entreprises
325 rue Pierre et Marie Curie
29510 Briec
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :
Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : EDITO 22
24 rue de Paris
22000 SAINT BRIEUC

Témoignage de Jacques, rien n'est jamais perdu !

Annie Le Mercier et
Jean-Maudez Laudren - SP 22

J'étais routier, un accident professionnel m'a amené à déposer définitivement les clés du camion... Le hasard m'a fait découvrir les alpagas et un connaisseur m'a initié à la bonne génétique pour la conformation et surtout les qualités de la laine, les concours de toisons ... Bref une passion a germé en moi, développée concrètement dans un projet d'installation en agriculture : formation BPREA pour adultes, avec théorie et stages, élaboration du projet sur 5 ans, recherche des financements (aides à l'installation et prêts bancaires). Un parcours de combattant car à cette époque les installations « atypiques » n'étaient pas encore courantes. Période tellement intense que des céphalées et des douleurs physiques violentes m'ont entraîné une reconnaissance de handicap.

Donc je me suis installé en 2009 sur 2,5ha de SAU en herbe, avec 14 alpagas de bonne souche. Pendant les dix années suivantes, j'ai développé mon activité dans plusieurs directions passionnantes : je perfectionnais et transmettais ma connaissance des alpagas (en 2017 j'ai pu aller au Pérou et découvrir leur ancrage originel et culturel). Après la tonte, je valorisais la laine en fils, je la faisais travailler par des tricoteuses, développais les modèles ... Je vendais sur les marchés, j'ai ouvert des boutiques, je me déplaçais sur les salons professionnels. J'accueillais des stagiaires, des visites à la ferme, des promenades ... y compris pour des publics fragiles pour lesquels ces contacts avec les animaux font du bien.

Mais des grains de sable ont enrayé mon parcours : je reconnais que j'avais un blocage avec « la paperaise », et suite au changement de comptable, ça s'est mal passé ; de plus, ça s'est cumulé avec une séparation qui m'a bien impacté. J'ai décroché totalement du suivi administratif, et ma situation financière est devenue catastrophique. L'assistante sociale m'a conseillé d'appeler Solidarité Paysans. Quand Morgane et Jean-Maudez sont venus, il y avait plusieurs mois de courrier dans la boîte aux lettres. Il y a eu un travail énorme de fait pour reprendre pied avec toutes les administrations. Seul, je n'aurais rien fait car je n'avais plus d'envies, et je ne faisais pas le poids. C'est passé par un redressement judiciaire mais le rattrapage espéré avec les salons qui rapportaient bien, est tombé à l'eau à cause du COVID (suppression des salons). J'ai fini par accepter la liquidation : ce fut un mal pour un bien, car ça m'a libéré d'un poids. La remise à plat de ma situation m'a fait retrouver du goût.

Solidarité Paysans m'a aidé aussi pour la fuite d'eau dans mon toit au niveau de la cheminée. C'était urgent d'intervenir. Les compagnons bâtisseurs sont venus, m'ont expliqué leur fonctionnement, mais au final le reste à charge était trop élevé. Donc ça n'a pas pu se faire avec eux. C'est finalement vers la Fondation Abbé Pierre que Solidarité Paysans m'a orienté et l'urgence de mon toit a pu être réglée.

J'ai pu entamer une reconversion qui me plaît en faisant une formation GRETA pour adultes en charpente (8 mois). Maintenant je travaille en intérim sur des chantiers variés où j'apprends beaucoup de choses du bâtiment. Le marché de l'emploi est sécurisant dans ce domaine, et le salaire est là. Quelquefois je suis avec des compagnons du devoir, parfois dans des SCOP* avec un bon état d'esprit ... J'expérimente aussi d'accepter d'être salarié, et je suis surpris moi-même de voir que je m'y fais (car jusque-là je menais seul ma barque).

De tout ça, j'en tire des leçons. Je suis devenu plus rigoureux pour tout : mes papiers, ma maison, mes animaux... Et je sais qu'après la pluie vient le beau temps, **qu'on peut toujours rebondir** ; aujourd'hui à 54 ans, je repars sur des « métiers de main » qui me plaisent. Je me sens libéré, et heureux d'en témoigner, si ça peut servir à d'autres ...

Jacques

* Société coopérative de production

TAE : l'expérimentation pour les activités agricoles votée au parlement

Bruno Serval—SP 56

Solidarité Paysans, le national et les régions, s'est fortement mobilisé pour alerter sur les risques liés à **l'expérimentation d'un tribunal des activités économiques (TAE), fusion des tribunaux judiciaires et de commerce, qui serait compétent pour toutes les procédures collectives y compris agricoles. Cela signifierait la fin de la singularité pour l'activité agricole, civile** selon l'article L 311-1 du Code rural, qui sera traitée sur le même modèle que celles des artisans et commerçants. Les risques sont nombreux : plus de liquidations, doutes sur la partialité des juges, aggravation du mal-être des paysans, ... Des articles très étayés sont parus dans la presse régionale (Ouest-France, Le Télégramme, Le Paysan breton). Des bénévoles sont allés à la rencontre des sénateurs et des députés.

Sans effet, puisque **le projet de loi a été validé par le Sénat puis par l'Assemblée nationale le 6 juillet**. Et ce, malgré un vibrant plaidoyer des députées Mathilde Hignet (35) et Murielle Lepvraud (22) qui ont repris dans l'hémicycle l'argumentaire développé par Solidarité Paysans, qui a été cité. Un grand merci à elles pour leur écoute et leur engagement à défendre une cause juste et non « une vision arriérée et passéiste du monde agricole » comme a rétorqué le rapporteur général de la commission des lois.

Les animateurs des équipes départementales se sont retrouvés en formation à Loudéac. Ils en parlent :

Stéphanie : Pendant 2 journées (15 & 22 juin derniers), nous nous sommes réunis pour assister à une formation sur l'Animation à Loudéac. Un groupe actif et convivial animé par 2 formateurs de Famille Rurale (Matthieu & Charlotte) à l'écoute et perspicaces.

François : Pendant cette formation nous avons pu acquérir les postures à avoir lors des réunions : distribuer la parole, laisser tout le monde s'exprimer, éviter la monopolisation de la parole de certains, reporter le débat si on n'a pas toutes les informations ou clôturer même s'il n'y a pas unanimité. Nous avons vu aussi comment gérer un groupe en cas de crise, tout cela de façon ludique avec des mises en situation.

Jacquine : C'était deux journées de réflexions (intenses) tirées de nos expériences d'animation dans les quatre collèges que nous avons pu mettre en commun à travers une série d'ateliers. C'était une façon de prendre du recul et de trouver des pistes de fonctionnement à partir de constats et d'analyse de nos pratiques. Nous avons planché dans un premier temps sur ce qui pouvait générer de la motivation ou un frein à participer aux rendez-vous mensuels des collèges, et abordé la dynamique d'un groupe (ce qui le met en mouvement, le soude), au-delà des particularités et convictions de chacun.

Béatrice : Une équipe de bénévoles dynamiques c'est très précieux (une pépite 😊) pour accompagner, en binômes avec les salariés, les personnes qui font appel à Solidarité Paysans. Les bénévoles sont la valeur ajoutée de l'association. C'est pourquoi, se former à l'animation de groupe est primordial pour préserver et enrichir cette dynamique. La force de l'animation participative, est un moyen pour chaque bénévole de trouver sa place au sein du groupe.

Marine : Matthieu et Charlotte ont bien compris les attentes du groupe et ont proposé des

exercices concrets en rapport avec notre travail dans les collèges et les questionnements qui peuvent nous traverser en tant qu'animateurs à Solidarité Paysans.

Joël : Animer un groupe c'est pour moi le rendre vivant, dynamique, en permettant aussi à chacun d'y trouver sa place. Durant ces deux journées, Charlotte et Mathieu nous ont permis dans un rythme soutenu, d'acquérir de bonnes bases pour conduire une réunion.

Yves : l'ambiance sur une réunion est tout de suite plus détendue avec un peu de convivialité et l'animation faite par 2 ou 3 personnes est aussi plus vivante et facilitée par l'utilisation de support sur écran ou paperboard.

Retour des bénévoles et salariés :

Stéphanie : Un bon moment de partage tout en travaillant.

François : Cette formation a été un temps où l'interconnaissance et le climat de bienveillance entre nous se sont approfondis, tout cela avec des formateurs très compétents.

Jacquine : Bravo à Charlotte et Mathieu, pas une minute d'ennui, beaucoup de bonne humeur et une prise en charge du groupe aux petits oignons !

Joël : C'est une chance d'avoir ce type de formation.

Yves : Plus qu'à mettre en pratique...



Deux bretons au nouveau CA du réseau national

L'AG du réseau national s'est déroulée les 28 et 29 juin, à Bagnolet en présence des 3 administrateurs du CA national et des 68 bénévoles porteurs de mandats régionaux, dont 5 pour la Bretagne. Une assemblée resserrée dans un contexte de rigueur financière.

Le premier jour a été entièrement consacré à la modification de la charte de l'association nationale et du règlement intérieur. L'objectif étant de mieux préciser le cadre de l'accompagnement et l'articulation des actions entre le national et les assos régionales. Entamée depuis 5 ans, cette réflexion collective a été menée à l'échelon régional et finalisée par un groupe de travail national, mis en place lors de l'AG 2022. Au final, ce sont 121 amendements qui ont été soumis à la discussion et au vote, main levée et bulletin, au cours de cette très longue journée. Heureusement suivie d'un repas convivial.

Assemblée générale SP National—suite

Le lendemain, place au rapport d'activité et aux comptes financiers. Pour faire face à une hausse de ses activités le réseau national a eu besoin de plus de moyens humains ce qui a fragilisé les finances. Un plan d'actions de réduction des charges a été mis en place dont le chômage partiel temporaire des salariés, avec leur accord. L'assiette de calcul de cotisation sera élargie à l'ensemble des subventions, cotisations, dons et prestations. Afin de lisser l'augmentation, le taux actuel de 2 % sera de 1,6 % en 2023, puis de 1,8 % en 2024 et reviendra à 2 % en 2025. La part fixe par département augmentera aussi : +10 € en 2023, +10 € en 2024 et +15 € en 2025, pour atteindre 100 € en 2025. Cela représente une augmentation de 3000 euros pour la Bretagne cette année.

L'après-midi, les élections ont permis d'étoffer le conseil d'administration. **Marie-André Besson (co-présidente) et Claude Le Flahec (trésorier) seront rejoints par 6 nouveaux administrateurs, dont Yves Corbeau (Ille et Vilaine) et Serge Robin (Côtes d'Armor) pour un mandat de 3 ans.** Nos deux collègues ont fait part de leur souhait de favoriser la collaboration entre les réseaux régionaux et d'améliorer la synergie avec le national.

SP intervient auprès de futurs agriculteurs

Anne-Marie Morin — SP 35 et Anne-Yvonne Henot—SP 29

Reconnu pour ses compétences, Solidarité Paysans a été sollicité pour intervenir auprès de futurs agriculteurs et agricultrices en stage à la CIAP. La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne accompagne, dans chaque département, des jeunes en leur proposant une formation d'un an pour développer leur activité agricole avec une dizaine de journées de formation, un stage pratique et un accompagnement à la réflexion et l'élaboration de leurs projets. Solidarité Paysans, collègue 35, est intervenu sur le thème « relations avec les banques, financements et garanties » et le collègue finistérien sur le thème "financement des installations". Ces journées ont été l'occasion de parler des principaux écueils observés lors de nos suivis et des points de vigilance à avoir lors de son installation. Divers documents informatifs sur notre association, sur les financements possibles et sur les différentes garanties demandées par les banques ont été distribués aux stagiaires. Les échanges nombreux et fructueux ont, nous l'espérons, permis de préciser pour beaucoup le contour de leurs projets. Les retours des futurs agriculteurs en fin de journée, nous montrent la nécessité de les éclairer, en restant objectifs. SP 56 est également sollicitée pour intervenir très prochainement sur les points de vigilance à avoir lors d'un projet d'installation.

Animation du « Chêne Vert »

Pascal Pommereul—SP 35

Samedi 17 juin 2023, les laboratoires et cabinets vétérinaires du « Chêne vert » basé à Châteaubourg organisaient une animation à destination de leurs salariés.

Cet après-midi récréatif se voulait aussi une action de cohésion au sein de l'entreprise. Les salariés devaient parcourir un circuit de 4 km en courant ou en marchant. Les plus valeureux ont fait 6 tours. 200 participants (dont plusieurs enfants) ont cumulé plus de 1600km. Les bénéfices collectés étaient destinés à soutenir une association et c'est Solidarité Paysans de Bretagne qui en était bénéficiaire. Au cours de cet après-midi, 8 bénévoles de SP ont assuré la circulation dans les carrefours. Un des nôtres a même couru 15 km. Nous avons pu rencontrer et discuter avec des vétérinaires qui nous ont confié être démunis face à la détresse de certains de



leurs clients. En soirée le président de SP s'est vu remettre un chèque de 5608€ qu'il s'est empressé de remettre à l'association. Un grand merci à l'entreprise. Une idée de partenariat à renouveler.